

Newsletter - Août 2020

Informations QR-Code

11.08.2020

Depuis le 30 juin, PostFinance a mis en place un nouveau système de paiement appelé QR-Code. Les traditionnels bulletins de versement oranges ou rouges seront d'ici environ 2 ans remplacés petit à petit par un nouveau bulletin blanc rempli entièrement par les logiciels de facturation et contenant un code QR. Cette nouvelle présentation permet le codage de la totalité des informations de paiement et en simplifie énormément la saisie. Si vous recevez de la part d'un fournisseur un bulletin contenant le nouveau QR, pas de problème pour vous, rien ne change sauf que si vous souhaitez utiliser les avantages de ce nouveau système, vous devrez vous équiper d'une application sur votre natel ou d'un lecteur de code QR pour lire le contenu de la facture. Dans le cas où vous n'utilisez pas les technologies informatiques, vous pouvez sans autre payer vos factures en saisissant les informations nécessaires comme vous l'avez fait avec les bulletins roses ou rouges.



L'installation des applications pour la lecture des codes QR n'est pas forcément aisée pour tout le monde. Nos prestations s'étendent bien au-delà de l'informatique pure : nous pouvons vous instruire au nouveau système en installant pour vous les applications, en paramétrant les logiciels, en vous formant à l'utilisation des logiciels de paiement, en paramétrant vos téléphones portables, en vous donnant nos conseils d'utilisation et de sécurité, etc....

Pour les entreprises qui émettent les factures, nous sommes revendeurs Winbiz et Crésus. Ces deux logiciels proposent maintenant l'impression des bulletins avec le QR-Code. Par un paramétrage précis, vous aurez l'avantage de recevoir automatiquement les données des paiements de vos débiteurs, créanciers et de toutes les autres opérations bancaires. L'usage d'une comptabilité liée supprimera toutes les tâches de saisie, de sorte qu'en fin d'année, votre comptabilité est quasiment à jour. Seules les écritures de bouclage seront à compléter. Nous vous rendons cependant attentifs au fait qu'à ce jour, plusieurs organismes bancaires ne sont pas encore prêts avec l'automatisation de ce nouveau système. N'hésitez pas à nous appeler pour connaître les dernières infos à ce sujet.

En ce qui concerne le papier pour l'impression des bulletins de versement QR-Code, les banques n'offrant pas systématiquement du papier, vous pouvez vous en procurer chez nous au prix de CHF 58.- HT le paquet de 1000 feuilles. Nous pouvons également vous fournir un lecteur de code QR au prix de CHF 250.- TTC



Nous vous souhaitons un bel été et de belles vacances. Nous sommes en tout temps disponibles pour vos soucis informatiques.



mdx@mdx.ch - 026 658 12 01